

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Le 16 juin 2010
Téléconférence
de 15 h à 17 h (heure d'Ottawa)**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Ron Lehr (président), Maria De Cicco (jusqu'à 16 h 40), Lorna Martin, Linda Wheeldon, Michel Lefebvre, Robin Cameron, Blythe Shepard, Kathy Mueller, Miriam Duff, Ardele Gorman, Deborah Wood Salter(jusqu'à 16 h 30), Madeleine Lelièvre, Lilli Janzen, Serge Hall, Barbara MacCallum (secrétaire)

Excusés : Louis Cournoyer, Heather White

Mot de bienvenue

- Ron souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à l'appel.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion des 9 et 10 mai 2010
3. Conflit d'intérêts
4. Congrès et conférences
5. Liaisons avec les Sections
6. Changement de nom de la Revue canadienne de counseling
7. Organismes affiliés
8. Sections régionales
9. Composition du comité
10. Présidence du Comité de déontologie
11. Signatures courriel
12. Fonds d'aide à la législation
13. Rapports des administrateurs
14. Comptes rendus des comités
15. Prochaine réunion
16. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Le point suivant a été ajouté à l'ordre du jour :

- Présidence du Comité de déontologie

Proposition : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Maria De Cicco.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

Kathy Mueller demande à ce que ses commentaires sous la rubrique « Dossiers chauds » soient présentés dans le sens suivant : « il faudra compter sur un effort de représentation considérable au cours de l'année qui vient ».

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion des 9 et 10 mai 2009 tel qu'amendé, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Michel Lefebvre. Appuyée par Kathy Mueller.
ADOPTÉE.**

3. Conflit d'intérêts

- Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts, sauf les exceptions suivantes :
 - Kathy Mueller pourrait être en situation de conflit en ce qui concerne la demande de la Section de la C.-B. au Fonds d'aide à la législation. Par le passé, on n'a pas jugé qu'une telle situation pouvait comporter un conflit.
 - Madeleine Lelièvre pourrait être en situation de conflit dans le cadre de la discussion sur les organismes affiliés. Cela pourra être déterminé lors de la discussion de ce point de l'ordre du jour.

4. Congrès et conférences

Saskatoon

- on a demandé un avis juridique sur les prochaines étapes en ce qui concerne l'organisateur du congrès :
 - une poursuite juridique en bonne et due forme visant à recouvrer les 25 000 \$ serait très coûteuse.
 - l'ACCP pourrait envisager un recours aux petites créances (en réduisant la poursuite à 20 000 \$).
 - cela exigerait temps et ressources de la part du personnel du siège social, ainsi que deux déplacements à Saskatoon.
 - nous pourrions adresser une mise en demeure faisant référence à un possible recours à nos avocats. Deux lettres et deux courriels adressés par le Comité organisateur à l'organisateur du congrès sont restés sans réponse.
 - la mise en demeure coûtera entre 500 \$ et 1000 \$.
- on a demandé au Comité de Saskatoon de dénoncer l'organisateur du congrès auprès du *Better Business Bureau*.
- le CA a demandé l'envoi d'une mise en demeure à l'organisateur du congrès de la part du conseiller juridique de l'ACCP.

Charlottetown

- les évaluations sont très positives.
- on a enregistré un taux de réponse à l'évaluation de 27 %, ce qui est très bon.
- les évaluations seront passées en revue afin d'en tirer les leçons appropriées.
- le rapport d'évaluation est presque terminé et sera distribué aux membres du CA.
- les aspects financiers sont encore à l'étude.

- il s'agit de la première année d'application du nouveau modèle.
- la perte pourrait être de l'ordre de 25 000 \$ en raison de la faible participation.
- 100 conseillers du N.-B. ont vu leur financement réduit.
- une question est soulevée au sujet des objectifs financiers du congrès. Est-ce que l'on s'attend à toujours réaliser un bénéfice?
- on a passé en revue le dossier des années antérieures :
 - 2006 Montréal – bénéfice réalisé en raison de notre partenariat avec l'ACA qui avait garanti à l'ACCP une certaine somme.
 - 2007 Vancouver – perte
 - 2008 Moncton – bénéfice
 - 2009 Saskatoon – perte
 - 2010 Charlottetown – perte
- il est prévu que les congrès atteignent le seuil de rentabilité ou affichent un léger bénéfice.
- on suggère qu'il existe peut-être d'autres façons de générer des recettes, p. ex. en enregistrant certaines présentations pour les vendre par la suite aux membres qui n'ont pas pu assister au congrès.
- on demande que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion de novembre.
- Barb MacCallum demande aux membres de lui indiquer combien ils seraient prêts à payer pour une séance enregistrée, ce qui lui permettra d'en étudier le coût et de produire une analyse de rentabilité.

5. Liaisons avec les Sections

- Ron fait remarquer que lors de la réunion de mai, les liaisons avec les Sections n'ont pas été revues.
- il demande aux membres du CA de le contacter s'ils désirent que soit modifiée la section dont ils assurent la liaison.
- une seule demande a été reçue à ce jour.
- on demande une nouvelle liaison avec la Section pastorale.
- les personnes intéressées devront communiquer avec Ron par courriel.

6. Nom de la RCC

- demande formulée par Kevin Alderson en vue de modifier le nom de la Revue canadienne de counseling (*Canadian Journal of Counselling*) en le remplaçant par *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy* (Revue canadienne de counseling et de psychothérapie).

Proposition : De modifier le nom de la Revue canadienne de counseling en le remplaçant par Revue canadienne de counseling et de psychothérapie.

**Proposée par Maria De Cicco. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

7. Organismes affiliés

NSACT

- La NSACT fut le premier organisme affilié à l'ACCP.



- en septembre, l'organisme deviendra un ordre professionnel réglementé, ce qui mettra un terme à notre entente d'organisme affilié à compter du 31 août 2010.
- la pertinence du titre de CCC en Nouvelle-Écosse est incertaine.
- le Comité de direction a examiné l'analyse de coûts préparée par le siège social et recommande que pour conserver les membres de la N.-É. appartenant au nouvel ordre professionnel, nous leur offrons un forfait d'adhésion et de certification à 185 \$.
- ce forfait ne pourra pas être fractionné.
- il s'agit d'un projet pilote pour la Nouvelle-Écosse seulement et qui sera réévalué dans un an.
- étant donné que ces membres appartiennent à un ordre professionnel, nous n'aurons pas à gérer les questions relatives aux mesures disciplinaires.

Proposition : D'offrir un forfait de 185 \$ aux conseillers de la Nouvelle-Écosse dont les qualifications sont égales ou supérieures à celles requises pour le titre de CCC et qui sont également membres de l'ordre professionnel (*Nova Scotia College of Counselling Therapists*), ce forfait devant être l'objet d'une réévaluation en juin 2011.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

NBACT

- l'organisme a demandé le statut d'organisme affilié.
- l'analyse de coûts portant sur les ententes actuelles avec des organismes affiliés indique que les membres affiliés qui ne sont pas des CCC produisent un déficit pour l'ACCP.
- les membres affiliés jouissent actuellement d'une place prépondérante dans le site Web de l'ACCP. Cela pourrait leur paraître avantageux.
- il ne faut pas perdre de vue que nous devons prendre en compte les conséquences des ententes d'organisme affilié en considérant l'ensemble du pays, et non pas uniquement un seul affilié.
- les nouveaux règlements généraux exigent une révision régulière des ententes d'organisme affilié.
- l'ACCP assure l'hébergement du site Web de la QCA en raison de circonstances extraordinaires.
- on pourrait offrir à la NBACT une affiliation, mais le montant des cotisations et de la certification devra garantir que cela ne cause pas de déficit pour l'ACCP; les montants ne pourraient pas être réduits.
- le traitement de la demande d'affiliation est en attente depuis deux ans.
- il a été convenu de présenter un projet de modèle d'entente d'organisme affilié lors de la prochaine réunion du CA.

8. Sections régionales

- le principe des sections régionales commence à s'implanter.
- Blythe a reçu un certain nombre de courriels indiquant un intérêt et l'on touche actuellement des cotisations pour la Section de l'Alberta.
- Heather travaille à la mise en place d'une section pour Terre-Neuve et le Labrador.
- la NSACT étudie la possibilité de former une section pour la Nouvelle-Écosse.

9. Composition du comité

- le Comité d'assurance qualité et viabilité a besoin de cinq membres.
- il en compte actuellement trois.
- Robin Cameron a indiqué qu'il était disposé à se joindre à ce comité.
- toute autre personne intéressée à s'y joindre devra communiquer son nom à Ron.

10. Comité de déontologie

- Lynda Younghusband demande que l'on désigne un nouveau président pour ce comité.
- Beth Robinson a refusé la présidence en raison de sa charge de travail dans ses nouvelles fonctions.
- Maria indique qu'elle a eu une conférence téléphonique avec Olga Sutherland (présidente de la Section des formateurs de conseillers) et que cette dernière sollicitera des bénévoles par l'entremise de la section qu'elle préside.

11. Signatures courriel

- réception d'une demande à l'effet que les administrateurs de l'ACCP fassent la promotion de l'association en inscrivant leurs titres dans la signature de leurs courriels.
- on a également demandé que les signatures des courriels et les avis d'absence soient bilingues.
- si un administrateur est dans l'impossibilité d'utiliser son courriel servant au travail, il a accès à une adresse de courriel de l'ACCP.
- le siège social assurera de l'assistance aux administrateurs en réponse à ces demandes.

12. Fonds d'aide à la législation

Proposition : Accorder 653,08 \$ à la Section de la C.-B. en réponse à sa demande auprès du Fonds d'aide à la législation.

**Proposée par Madeleine Lelièvre. Appuyée par Ardele Gorman.
ADOPTÉE.**

13. Rapports des administrateurs

- Kathy Mueller rapporte que la Section de la C.-B. a rédigé son premier bulletin de liaison trimestriel, qui sera envoyé aux membres de la Section d'ici la fin juin.

14. Comptes rendus des comités

Comité défense des droits et viabilité

- Linda Wheeldon rapporte que le projet de relations publiques a été discuté à la réunion du Comité, tenue par conférence téléphonique le 13 juin 2010.
- les membres du Comité effectueront des recherches et demanderont au personnel du siège social de faire de même.
- les sujets de recherche n'ont pas encore été communiqués au siège social.
- le Comité souhaite mettre l'accent sur les gens qui reçoivent des services de counseling et sur l'éducation du public en ce qui concerne le titre de CCC.
- les membres doivent se rencontrer une autre fois.
- on vise à pouvoir présenter une proposition officielle lors de la réunion de septembre.
- une demande est formulée pour que les recommandations soient disponibles plus tôt.
- cela nécessiterait une réunion extraordinaire du CA.
- le tout semble poser un problème en raison des vacances d'été.

Comité d'éducation et de défense des politiques

- s'est réuni mensuellement et suit son plan de travail.

Comité d'agrément

- Blythe indique qu'elle a fait parvenir aux membres du Comité une liste de cinq questions ayant trait à l'adéquation du titre de CCC par rapport au CAPFC.
- elle travaille aussi à la mise en place d'un prix dans le domaine de la recherche.

15. Prochaine réunion

- par conférence téléphonique en septembre.
- la date et l'heure seront fixées au moyen de Doodle Poll.

16. Clôture de la réunion

Proposition : Clôturer la réunion.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE**

Président

Date

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

Proposition : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Maria De Cicco.
ADOPTÉE.**

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion des 9 et 10 mai 2009 tel qu'amendé, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Michel Lefebvre. Appuyée par Kathy Mueller.
ADOPTÉE.**

Proposition : De modifier le nom de la Revue canadienne de counseling en le remplaçant par Revue canadienne de counseling et de psychothérapie.

**Proposée par Maria De Cicco. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

Proposition : D'offrir un forfait de 185 \$ aux conseillers de la Nouvelle-Écosse dont les qualifications sont égales ou supérieures à celles requises pour le titre de CCC et qui sont également membres de l'ordre professionnel (*Nova Scotia College of Counselling Therapists*), ce forfait devant être l'objet d'une réévaluation en juin 2011.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

Proposition : Accorder 653,08 \$ à la Section de la C.-B. en réponse à sa demande auprès du Fonds d'aide à la législation.

**Proposée par Madeleine Lelièvre Appuyée par Ardele Gorman.
ADOPTÉE.**

Proposition : Clôturer la réunion.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE**

RÉSUMÉ DES TÂCHES

N° de tâche	N° de réf.	Tâche	Date	Responsabilité
1	4	Distribuer le rapport d'évaluation de congrès	Dès que possible	Barb MacCallum
2	5	Communiquer à Ron les noms de bénévoles pour la Section pastorale	Dès que possible	Membres CA
3	7	Élaborer un projet d'entente d'organisme affilié	Novembre 2010	Ron Lehr Lorna Martin
4	8	Communiquer à Ron les noms de bénévoles pour le Comité assurance qualité et viabilité	Dès que possible	Membres CA
5	10	Recommander des noms pour la présidence du Comité de déontologie	Dès que possible	Membres CA
6	14	Recommandations sur les relations publiques du Comité défense des droits et viabilité	Septembre 2010	Linda Wheeldon